



Commune de T

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 02 octobre 2026

DEL_20261002_04

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29

27

29

L'an deux mille vingt-six, le deux octobre,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gilbert LEMESTRE, Maire

Objet :

Election des adjoints

Etaient présents :

Gilbert LEMESTRE – Alice RIAUD – Denis DIDELO – Christelle CARO
Gabriel MULET – Blandine BAZIN – Jérémy BOUVIER
Françoise ALBERT – Nicolas SELON – Christelle TERREFON
Sylvie BRANGER – Philippe TIMMERMAN – Béatrice BERNARD
Dominique BURGEOT – Yvette BERTRAI – Cyrille CORNET
Christelle ABRANTES – Patrick FOUCHE – Patrick COUVRAND
Nathalie RENAUDINEAU – Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE –
Guillaume HENNEQUIN – Laurence FREMINET – Gilles BRIAND
Emilie CORDIER – Sébastien WAIRY

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Guillaume GIRAULT a donné son pouvoir à Christelle TERREFON
- Sandrine FORESTIER a donné son pouvoir à Alice RIAUD

Absents :

M. Jérémy BOUVIER a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le
02 octobre 2026
Et que la convocation avait été faite le
28 septembre 2026

Exposé

Après l'élection du maire, il est procédé ensuite sous la présidence de M. Gilbert LEMESTRE, élu maire, à l'élection de 7 adjoints.

Premier tour de scrutin :

Le Maire, après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-7-2 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, invite le Conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des adjoints au Maire.

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de 5 minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, le maire constate le nombre de listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire déposées : 1 seule liste présentée par Gilbert LEMESTRE.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Deux assesseurs sont nommés : **MM Jérémy BOUVIER et Guillaume HENNEQUIN**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- Nombre de votants : **29**
- Nombre d'enveloppes déposées dans l'urne : **29**
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : **1**
- Nombre de suffrages blancs : **6**
- Nombre de suffrages exprimés : **22**
- Majorité absolue : **15**

- Liste présentée par Mme Alice RIAUD, 22 voix

La liste présentée par Mme Alice RIAUD ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au Maire :

- Alice RIAUD
- Denis DIDELON
- Christelle CARO
- Gabriel MULET
- Béatrice BERNARD
- Jérémie BOUVIER
- Françoise ALBERT



Pour extrait conforme
Le Maire
Gilbert LEMESTRE